



Conditions Générales de Vente (CGV) – EVOPRO

1. Objet et Champ d'Application:

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre la société NY Perspectives - EVOPRO, immatriculée sous le numéro SIRET 90880675500025, et ses clients. Elles s'appliquent à toutes les prestations proposées par EVOPRO, sauf dérogation expresse et écrite convenue entre les parties.

En acceptant nos services, le client adhère sans réserve aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document.

2. Commandes et Prestations:

Toute commande de prestations doit faire l'objet d'une confirmation écrite par le client. Les modifications de commande doivent être acceptées par écrit par EVOPRO. En cas d'annulation, des frais peuvent être facturés selon les modalités définies au préalable.

Pour les consommateurs, conformément à la législation en vigueur, un droit de rétractation de 14 jours est applicable pour les ventes à distance. Ce droit s'exerce sans motif et sans frais, à l'exception des frais de retour.

3. Tarifs et Conditions de Paiement:

Les tarifs sont ceux en vigueur au moment de la commande et sont exprimés en euros, hors taxes (HT). Les factures sont payables à réception, sauf accord contraire stipulé par écrit.

En cas de retard de paiement, des pénalités calculées à un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. En cas de désaccord sur une facture, la réclamation doit être adressée dans un délai de 10 jours.

4. Livraison des Prestations:

Les délais de livraison des prestations sont indiqués à titre indicatif et peuvent varier selon les circonstances. En cas de retard dû à des événements imprévisibles et indépendants de notre volonté (force majeure), la responsabilité d'EVOPRO ne pourra être engagée.

5. Responsabilité et Assurance:

EVOPRO s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour fournir des prestations de qualité. Toutefois, la responsabilité de l'entreprise est limitée aux dommages directs et prouvés subis par le client, dans la limite du montant payé pour les prestations concernées.

Les obligations d'EVOPRO ne pourront être engagées en cas de force majeure (grèves, catastrophes naturelles, etc.).

6. Résiliation:

En cas de résiliation anticipée du contrat par l'une ou l'autre des parties, des frais de résiliation peuvent être appliqués. Si la résiliation intervient de manière injustifiée, la partie défaillante pourra être tenue de verser une indemnité compensatrice.

Conditions Générales de Vente (CGV) – EVOPRO

7. Propriété Intellectuelle:

Les livrables fournis par EVOPRO, tels que les rapports, études et outils, restent la propriété exclusive de l'entreprise jusqu'au paiement complet des prestations. La cession des droits d'utilisation est accordée pour une durée illimitée, sauf mention contraire. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

8. Confidentialité et Protection des Données:

EVOPRO s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées avec le client. Les données personnelles collectées sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, qu'il peut exercer en contactant contact@evopro.fr.

9. Médiation et Règlement des Litiges:

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service client de l'entreprise aux coordonnées suivantes : contact@evopro.fr.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client ou en l'absence de réponse dans un délai de dix (10) jours, le client peut recourir gratuitement au Centre de Médiation de Conciliateurs de Justice – CM2C, dont les coordonnées sont les suivantes :

- Adresse postale : 14 rue Saint Jean, 75017 Paris
- Site internet : <https://www.cm2c.net>

Avant de saisir le médiateur, il est impératif que le client ait tenté de résoudre le litige directement avec nous par une réclamation écrite.

Pour les clients professionnels, tout litige non résolu sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du siège social d'EVOPRO.

10. Loi Applicable et Jurisdiction Compétente:

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont régies par le droit français. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, les tribunaux compétents seront exclusivement ceux du Tribunal de Commerce de Bordeaux, quel que soit le siège ou la résidence du client.

11. Force Majeure En cas de force majeure:

EVOPRO est déchargée de toute responsabilité pour l'inexécution ou le retard dans l'exécution de ses obligations contractuelles. Les parties conviennent de se tenir mutuellement informées de la survenance d'un tel événement dans les meilleurs délais.

12. Divers:

Tout avenant ou modification des présentes CGV doit être établi par écrit et signé par les deux parties. Si l'une des clauses des présentes CGV était déclarée nulle, les autres clauses demeureront valides et continueront de s'appliquer.

Septembre 2024